

Les soutanes à la ferme. Le clergé et l'essor de l'élevage, XVIIIe-XXe siècles

Eric Baratay

▶ **To cite this version:**

Eric Baratay. Les soutanes à la ferme. Le clergé et l'essor de l'élevage, XVIIIe-XXe siècles. Chrétiens et Sociétés XVIe - XXe siècles, 2003, 10, pp.109-131. 10.4000/chretienssocietes.3828 . hal-00485495v2

HAL Id: hal-00485495

https://univ-lyon3.hal.science/hal-00485495v2

Submitted on 1 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les soutanes à la ferme
Le clergé et l'essor de l'élevage
XVIIIe-XX^{e} siècles

Quel sort réserver à ces pages ? Elles ne paraîtront sans doute pas assez d'histoire religieuse pour les spécialistes qui auront peut-être envie de les passer tandis que les historiens du rural n'auront pas idée de les chercher dans cette revue. Ce dilemme est celui des sujets aux frontières ou plutôt aux marges ignorées, rejetées, incertaines de deux domaines bien constitués qui n'intéressent pas ou qui rebutent par leur aspect inconnu les historiens de l'un et de l'autre. Pourtant il s'agit, à notre avis, d'un exemple modeste mais représentatif d'une histoire religieuse profane déjà esquissée mais qui serait à systématiser et dont nous parlerons en fin d'article.

L'élevage connaît aux XVIIIe_XX^{e} siècles l'une des transformations les plus importantes de son histoire [1]. C'est une énorme croissance numérique des troupeaux, qui fait que les paysans des années 1820-1940 vivent entourés de bêtes alors qu'elles étaient rares auparavant et qu'elles se retrouvent souvent enfermées ensuite, transformées en machines à produire selon le modèle industriel dominant. C'est une forte modification des animaux, qui fait que nos bestiaux n'ont rien à voir avec ceux d'Ancien Régime. Par sélection, croisement, création de standards morphologiques, ces animaux ont vu leur taille et leur poids augmenter, leur toison s'éclaircir, leurs anatomies changer pour répondre à des canons de beauté ou d'utilité, constitués par l'amalgame de représentations et de luttes sociales, de souci de rationalisme, de lectures mathématiciennes du monde, de productivisme à l'heure du capitalisme triomphant. Ainsi sont fabriquées la plupart des « races» *(ou* plutôt variétés) actuelles. C'est enfin une forte augmentation de la productivité des bêtes, qui permet un afflux de

1 Sur ce point, voir les numéros de la revue *Ethnozootechnie* (16 bis bd Cote Blatin, 63000 Clermont-Ferrand) ; Annie Antoine, « L'élevage en France, XVIIe~XVIIIe siècles », *La terre et les paysans,* Paris, Presses de l'université de Sorbonne, 1999, pp. 7-60 ; Roland Jussieu, Louis Montméas, Jean-Claude Parot, *L'élevage en France, 10 000 ans d'histoire,* Dijon, Éducagri, 1999; Jean-Luc Mayaud, *150 ans d'excellence agricole en France. Histoire du concours général agricole,* Paris, Belfond, 1991 ; Jean-Marc Moriceau, *L'Élevage sous l'Ancien Régime,* Paris, Sedes, 1999; Jacques Risse, *Histoire de l 'élevage français,* Paris, L'Harmattan, 1994.

laine, de lait et surtout de viande, qui fait que ces animaux sont peu à peu uniquement pensés comme des machines à produire alors que les autres utilisations (symboliques, ludiques ...) s' effacent[2].

Cette transformation de l'élevage, et par là des paysages, des manières de faire et d'être, a été forcément partagée par les élites locales, vivant au même rythme que les paysans : maires et instituteurs à partir du XIX[e] siècle, et surtout desservants des paroisses, les seuls à fréquenter cette histoire d'un bout à l'autre. Il n'est donc pas étonnant que certains l'aient investie et même qu'elle ait passionné des abbés littérateurs et des prélats, moins au contact des paysans mais proches des élites nationales, ministres, intendants puis préfets, grands propriétaires aristocrates ou bourgeois, lettrés physiocrates, professeurs d'agronomie, qui se font les guides de la révolution agricole, la proposant ou l'imposant aux paysans. Ainsi il s'agit de voir pourquoi et comment des clercs s'intéressent à l'élevage mais aussi s'ils ont été seulement enrôlés dans une passion de l'époque ou s'ils ont déployé une stratégie pour l'orienter en fonction de buts spécifiques et si leur investissement à marqué cette histoire.

Le bétail est le bien de l'homme

Longtemps le clergé a considéré le bétail créé par Dieu aux origines. Lorsqu'en 1647 l'oratorien Senault évoque les bêtes domestiquées, il cite les animaux résidant en ville, servant aux transports ou à l'agrément. Les «bêtes des champs» sont à part, comme le pendant des animaux sauvages[3]. Cette conception vient d'un verset de la *Genèse* (1-25), traduit ainsi jusqu'à nos jours:

> « Dieu fit les bêtes sauvages selon leur espèce, les bestiaux selon leur espèce et toutes les bestioles du sol selon leur espèce ... »4

L'élevage apparaît en même temps que l'agriculture, lorsqu'Abel devient pasteur de petit bétail tandis que Caïn cultive le sol *(Genèse,* 4-2). L'élevage sert à aider l'homme déchu, chassé du Paradis Terrestre et obligé de travailler la terre avec des auxiliaires ou de manger la viande. Les bestiaux ayant été prévus par Dieu par anticipation, le bien-fondé de leur utilisation est évident. Cette certitude est renforcée

2 Sur l'histoire des animaux: Robert Delort, *Les animaux ont une histoire,* Paris, Seuil, 1984 ; Éric Baratay, *Et l'homme créa l'animal. Histoire d'une condition,* Paris, Odile Jacob, 2003.

3 *L'homme criminel,* Paris, Camusat, 1647, p. 710. Pour une vue générale des relations de l'Église avec le monde animal: Éric Baratay, *L'Église et l'animal (France, XVII"-J()(' siècle),* Paris, Cerf, 1996.

4 *La Bible de Jérusalem,* Paris, Cerf, 1981.

par deux autres épisodes de la *Genèse*. Que leur lecture au temps du judaïsme ancien semble avoir été bien différente de celle qui s'est imposée dans le christianisme importe peu id. C'est d'abord l'octroi à l'homme de la seigneurie et de la domination sur les bêtes (1-26, 28). Puis, sur l'ordre de Dieu (2-20), Adam attribue aux animaux des noms adaptés à leurs natures et à leurs propriétés respectives.

Pour les clercs, en connaissant immédiatement les animaux, l'homme montre qu'il est le maître, le roi du monde[6]. Par sa nature spirituelle, il est aussi l'intermédiaire obligé entre les créatures et le Créateur; il est le prêtre du monde, officiant au nom de toutes, ce qui les oblige toutes envers lui. Le capucin Yves de Paris note en 1640 que la condition matérielle des créatures terrestres ne leur permet pas d'avoir la vue de Dieu. Elles se laissent donc posséder par l'homme, lui rendent service

> « afin de prendre quelque part à sa contemplation et de retourner autant qu'il leur est permis à Dieu, en donnant sujet à la créature raisonnable de s'y élever >/.

En conséquence, l'animal doit un soutien matériel de tous les instants. Le curé Louis Bail écrit en 1644 :

> « les unes [les espèces] lui servent pour le porter et pour les voitures; les autres lui servent pour le délecter, comme les animaux de chasse; d'autres lui fournissent l'ivoire, d'autres la laine et la soie pour le vêtir, d'autres lui fournissent des viandes de leur propre chair, d'autres lui servent en médecine et à autres usages >t

Cet anthropocentrisme est constant dans le christianisme et appliqué à toutes les créatures, mais il est exacerbé au XVIIIe siècle. Les clercs forgent un finalisme se logeant dans les moindres caractéristiques anatomiques ou psychologiques des animaux domestiques. Fénelon affirme en 1712 que le chien est né pour caresser l'homme, pour garder ses biens, pour attraper d'autres bêtes « et pour les laisser ensuite à l'homme, sans en rien retenir ». Le cheval est né «pour porter, pour marcher, pour soulager l'homme dans sa faiblesse ». Les moutons « ont dans leur toison un superflu qui n'est pas pour eux, et qui se renouvelle pour inviter l'homme à les tondre toutes les années ». Les chèvres fournissent « un crin long, qui leur est inutile, et dont l'homme fait des

5 Sur cette différ~nce nous renvoyons à Albert de Pury, *Homme et animal, Dieu les créa. Les animaux et l'Ancien Testament,* Genève, Labor et Fides, 1993, et Éric Baratay, « L'anthropocentrisme du christianisme occidental », Boris Cyrulnik (dir.), Si *les lions pouvaient parler. Essais sur la condition animale,* Paris, Gallimard, 1998, pp. 1428-1449.

6 Basile de Soissons, *Fondements inébranlables de la doctrine chrétienne,* Paris, Padeloup, 1681, T~1, p. 173 ; *Catéchisme paroissial,* Lyon, Ville, 1726, p. 19.

7 *La Théologie naturelle,* Paris, Buon, 1640, T. 2, pp. 42-43.

8 *La théologie affective,* Paris, Chevalier, 1643-1644, T. 1, L. 1, p. 425.

étoffes »9. Le célèbre abbé et naturaliste Pluche tient le même discours en 1732. Les animaux domestiques ont une docilité, une aptitude à travailler tout en mangeant peu. Ils «nous aiment naturellement, et nous viennent présenter d'eux-mêmes leurs différents services, puisqu'ils ne s'éloignent jamais de nous ». C'est 1'« un des plus beaux présents» que Dieu ait fait. L'abbé regrette que l'usage ait donné le titre de roi des animaux au lion, ce tyran sanguinaire, alors que le cheval est pacifique, noble, « encore plus aimable par ses inclinations. Il n'en a, pour ainsi dire, qu'une, qui est de servir son maître. » La classification basée sur la comparaison des animaux (le lion est jugé le plus fortlO) est délaissée au profit de l'utilité et du goût humains : le cheval connaît une utilisation universelle tandis que sa noblesse d'allure le rend préférable au chien[11]. Ce choix, adapté aux penchants de la société cultivée et aristocratique qui lit les œuvres de l'abbé et porte alors l'art équestre à son apogée, rencontre l'assentiment de naturalistes laïcs. Buffon qui classifie les animaux en fonction de leur proximité à l'homme, commence donc par les domestiques et met le cheval à leur tête[12].

Encore vive dans la première moitié du XIX[e] siècle[13], cette conception régresse ensuite face aux thèses scientifiques d'une antériorité du monde par rapport à l'homme. Les clercs de la fin du siècle abandonnent le finalisme du moindre détail, n'essaient plus de tout expliquer par le bien direct de l'homme mais gardent la conviction d'un monde fait pour lui[14]. L'idée d'un bétail créé initialement par Dieu fait l'unanimité jusqu'aux années 1920 en dépit de l'adhésion des scientifiques à l'évolutionnisme, des découvertes archéologiques sur les anciennes civilisations et du développement de l'ethnologie, qui imposent la notion d'une construction historique de la domestication et de l'élevage. Cela oblige le clergé à effectuer une conversion, prudente dans les années 1930-1940, franche dans les décennies 1950-1960, en faveur d'une perspective historique et évolutionniste de la création, qui ne modifie pas les représentations du monde animal mais qui permet de les reformuler et de les crédibiliser.

9 *Traité de l'existence et des attributs de Dieu,* Paris, Lebel, édition de 1820, pp. 31-32.

10 Sur la promotion du lion comme roi des animaux dans l'héraldique médiévale, voir Michel Pastoureau, « Quel est le roi des animaux? », *Le monde animal et ses représentations au Moyen Age (Xi"-U siècles),* Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1985, pp. 133-135.

11 *Le Spectacle de la nature,* Paris, 1732, T. 1, pp. 338-43, 380.

12 Voir~Jean-Pierre Digard, *Le cheval force de l'homme,* Paris, Gallimard, 1994, et Jacques Roger, *Buffon,* Paris, Fayard, 1989.

13 Jean Gaume, *Catéchisme de persévérance,* Paris, Gaume, 1854, T. 1, pp. 45, 74, 94, 99.

14 Pierre Girodon, *Exposé de la doctrine catholique,* Paris, Plon, 1884, T. I, p. 240.

Sous l'impulsion notamment de Teilhard de Chardin, les clercs adoptent l'idée d'une création en devenir où les créatures, considérées au moment où l'évolution les façonne, s'échelonnent du lointain passé (la matière puis les plantes et les animaux) jusqu'au présent (l'homme). Ce dernier, le seul à avoir franchi le stade de la pensée, à être entré dans l'âge nouveau de la «noosphère », porte en lui les espoirs du monde car il est le seul à pouvoir évoluer, à pouvoir travailler à rejoindre Dieu, le processus de l'évolution étant considéré comme une montée progressive de la création vers son Créateur[15]. La conception anthropocentrique de l'univers est remplacée par une lecture anthropofinaliste :

> « c'est l'homme qui porte actuellement en lui le sens de l'évolution [écrit Bruno de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, en 1954]. Il n'est pas le centre spatial du monde, mais c'est par lui que passe le sens de sa destinée ».

Teilhard de Chardin affirme que les êtres vivants sont « non pas juxtaposés artificiellement les uns aux autres dans un but contestable d'utilité ou d'agrément, mais liés, à titre de condition physique, les uns aux autres dans la réalité d'un même effort vers le plus être» 16. La création et surtout le monde animal ont été chargés de préparer l'avènement de l'homme (Solages qualifie la faune d'« Ancien Testament de l'homme »17)puis de l'aider à monter vers Dieu en le servant, en se sacrifiant pour lui. Première des créatures à la pointe de l'évolution, l'homme doit prendre en main la nature pour la maîtriser et l'orienter en fonction de ses propres buts. Il devient le « collaborateur» de Dieu, le « co-constructeur », le « co-créateur» de la création 18.

Cela se traduit, à partir des années 1940, par des appels, beaucoup plus fréquents qu'autrefois, à la domination et à la soumission du monde[19], par des éloges vibrants de la technique, qui permet de mettre la nature au service de l'homme[20], par le refus de prendre en considération les souffrances qu'elles entraînent, par exemple en matière d'élevage industriel. Le dominicain Sertillanges considère que la souffrance

15 Pierre Teilhard de Chardin, *Le phénomène humain,* Paris, Seuil, 1955, p. 177 ; Frédéric-Marie Bergounioux, *Esquisse d'une histoire de la vie,* Paris, Éditions de la Revue des jeunes, 1947, p. 178.

16 Bruno de Solages, *Le /ivre de l'espérance,* Paris, Spes, 1954, p. 162 ; Pierre Teilhard de Chardin, *La vision du passé,* Paris, Seuil, 1957, p. 37.

17 *Initiation métaphysique,* Toulouse, Privat, 1962, p. 53.

18 Marie-Dominique Chenu, *Théologie de la matière,* Paris, Cerf, 1967, pp. 12, 90, 113.

19 Émile Rideau, *Consécration. Le christianisme et l'activité humaine,* Paris, Desc1ée de Brouwer, 1945, p. 55.

20 Jean Daniélou, «Mépris du monde et valeurs terrestres d'après le concile Vatican II », *Le mépris du monde,* Paris, Cerf, 1965, p. 190.

participe « à ce gémissement universel qui prépare les nouveaux cieux et la nouvelle terre », qu'elle agit pour « l'éclosion de l'esprit », c'est-à-dire de l'homme, « car ne devons-nous pas à l'animal beaucoup de choses pour notre éducation individuelle et notre travail, pour notre nourriture, notre vêtement, notre outillage, la matière de nos productions, etc. » Dès lors, tout regret sur le carnage est une faute: « On n'arrête pas une armée en marche vers la victoire pour éviter des plaies aux combattants »[21].

L'apogée des rites de protection

Face à l'essor de l'élevage, le clergé intervient d'abord avec des rites dont on ne peut encore construire qu'un tableau impressionniste car les études manquent, les historiens du religieux laissant souvent cet aspect de côté[22]. Ces rites sont anciens et forts demandés par les ouailles : la fréquence des épidémies qui déciment les troupeaux et l'inexistence ou la faiblesse de la médecine vétérinaire jusqu'à la fin du XIX^{e} siècle incitent les populations, prévenantes ou désespérées, à réclamer l'intervention de Dieu ou plus souvent de ses saints, considérés plus proches, plus concrets, dotés d'une puissance personnelle ou d'une capacité d'intercession. Ces pratiques sont justifiées par un précédent divin, Dieu ayant béni les oiseaux et les poissons, après les avoir créés, en leur demandant de se multiplier *(Genèse,* 1-22). Cette bénédiction ne concernant pas le bétail, créé un jour plus tard, sans doute est-ce pour cela qu'il nécessite des rites fréquents.

Mais ils subissent un processus de contrôle, de discipline et de codification dans la seconde moitié du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle, qui s'inscrit dans l'œuvre de la réforme catholique pour imposer une nouvelle pratique religieuse[23]. Il s'agit de faire preuve d'esprit critique et de rejeter les superstitions. Proches des élites cultivées, les clercs sont gagnés par le rationalisme développé au XVIIe siècle dans le contexte de la révolution scientifique et deviennent attentifs aux diatribes des pasteurs protestants contre les croyances populaires, alors qu'ils les dédaignaient jusqu'alors. Mais l'intention prioritaire est de refuser ce qui apparaît désormais indécent, notamment la confusion animal et religion, profane et sacré, qui était fréquente. À Saint-Saulve près

21 *Le problème du mal,* Paris, Aubier, 1951, T. 2, pp. 123-127.

22 Il est ainsi peu étudié dans les beaux ouvrages de Marie-Hélène Froeschlé-Chopard, *Espace et sacré en Provence, xvl" -XIX siècle,* Paris, Cerf, 1994, et Georges Provost, *La fête et le sacré. Pardons et pèlerinages en Bretagne aux XVll" et XVIII' siècles,* Paris, Cerf, 1998.

23 Sur ce point les travaux sont nombreux, par exemple Serge Brunet, *Les prêtres des montagnes. La vie, la mort, la fOi dans les Pyrénées centrales sous l'Ancien Régime,* Aspet, PyréGraph, 2001 ; Nicole Lemaître (dir.), *Histoire des curés,* Paris, Fayard, 2002, pp. 155 et s.

de Valenciennes, à la mi-carême, les paysans frappaient la statue de saint Éloi avec une baguette qu'ils apposaient chez eux sur leurs animaux afin de transmettre la force protectrice[24]. La volonté d'assurer l'efficacité du saint incitait à mener les bêtes au plus près. À Seclin (Nord), les habitants faisaient à cheval le tour du chœur et de l'autel abritant la statue de saint Piat[25]. Ces pratiques s'accompagnaient de prières dans les étables, de processions et de messes. Avec la réforme catholique, tout ce qui semble un dévoiement du culte est combattu : apposition des clés d'églises sur les chiens ou les bestiaux ; lecture des Évangiles sur leurs têtes pour les sauver de la rage ; messes pour la bonne croissance ou la guérison des animaux[26]. En 1642, l'évêque de Tournai défend l'entrée des chevaux dans l'église de Seclin. En compensation, un chanoine est posté devant le portail avec les reliques du saint[27]. L'hostilité est confortée dans les années 1760-1840 par la crainte des sarcasmes des philosophes dont l'influence supplante celle des protestants parmi des clercs mieux instruits du fait d'un passage quasi systématique au séminaire et qui partagent la même incompréhension pour les pratiques populaires. En 1804, l'évêque d'Arras sanctionne un desservant qui bénit des chevaux, pour ne pas « faire mépriser la religion» et « donner des armes aux philosophes »28.En 1840, le curé de Brignoles refuse de se conformer à l'usage de bénir les équidés à la Saint-Éloi. La foule en colère tente d'enfoncer la porte du presbytère deux soirs de suite et seule l'arrivée de brigades de gendarmerie calme les esprits[29].

24 Alain Lottin, « Contre Réforme et religion populaire: un mariage difficile mais réussi aux 17e et 18e en Flandre et en Hainaut? », Yves-Marie Hilaire (dir.), *La religion populaire,* Lille, Université de Lille 3, 1981, p. 47 ; autre exemple dans Jeanne Ferté, *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes* (1622-1695), Paris, Vrin, 1962, p. 342.

25 Alain Lottin, *Ibid.,* pp. 47-48. Autre exemple dans Gabriel Pérouse, « Les paroisses rurales d'un diocèse de Savoie au XVIIe. L'archevêché de Tarentaise », *Revue d'Histoire de l'Église de France,* 1913, p. 138.

26 *Ordonnances synodales du diocèse de Grenoble,* Paris, Pralard, 1690, p. 12 ; Jean-Baptiste Thiers, *Traité des superstitions,* Paris, De Nully, 1704, T. 2, p. 439 ; Pierre Le Brun, *Histoire critique des pratiques superstitieuses,* Paris, Delaulne, 1732, T. **1,** pp. 431-433 ; Dominique Julia, « Discipline ecclésiastique et culture paysanne aux XVIIe et XVIIIe siècles », *La religion populaire,* Paris, C.N.R.S., 1979, p. 207. Sur cette séparation sacré-profane: Alain Cabantous, *Entre fêtes et clochers. Profane et sacré dans l'Europe moderne,* XVIIe-XVIIIe *siècle,* Paris, Fayard, 2002, et Éric Baratay, *L'Église ..., op.* cil., pour le cas de l'animal.

27 Alain Lottin, *art. cit.,* p. 47.

28 Cité par Gérard Cholvy, Yves-Marie Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine,* Toulouse, Privat, 1985, T. **1,** p. 117.

29 Maurice Agulhon, *La répub/ique au village,* Paris, Plon, 1970, p. 177 et Archives Départementales du Var, 4 M 14/423.

De fait, la pression des populations et la concurrence des guérisseurs ou des « faiseurs de bénédiction» obligent souvent à la conciliation. Entre 1649 et 1701, le privilège des « chevaliers de saint Hubert », c'est-à-dire leur capacité à guérir hommes et bêtes enragés, est reconnu par plus de quarante prélats, dont de nombreux jansénisants tel Henri Arnauld évêque d'Angers. Des clercs sont même des spécialistes, comme ce Glaesner qui parcourt le diocèse de Cambrai avec des reliques de saint Hubert pour bénir hommes et bêtes contre la rage[30]. La hiérarchie entend plus souvent contrôler que supprimer. Elle propose des formules orthodoxes de bénédictions, publiées dans des rituels revus et réimprimés, accordés aux exigences de la réforme catholique. Tel est le cas à Besançon (1674), Périgueux (1763), Bordeaux (1829), etc. Les prélats incitent les populations à s'y conformer quitte à s'adapter à la demande: la bénédiction de la « semence des vers à soie» est introduite dans les rituels des diocèses du sud de la France, de Lyon (1756) à Toulouse (1736) en passant par Mende (1790), alors que ces régions développent cet élevage pour les besoins d'une industrie de la soie en plein essor[31]. Bien que des rites désapprouvés restent pratiqués au XVIIIe siècle (entrée des bêtes dans des églises de la région parisienne, messes pour la guérison d'animaux à Megève ou dans la région de Dôle[32]), le contrôle semble s'établir peu à peu.

D'autant plus qu'à partir des années 1840, le clergé paroissial prend l'initiative en soutenant, instaurant ou restaurant des rites de protection. Dans le midi, il relance le culte de saint Roch qu'il avait délaissé; en Bretagne, il développe les pardons.[33] Cela vient du changement sociologique des desservants, en majorité d'origine rurale et sans doute plus compréhensifs, de l'essor de l'élevage qui accroît la demande et d'évolutions culturelles au sein du clergé. C'est la volonté de contrecarrer et non plus de suivre les critiques (celles de la bourgeoisie voltairienne du premier tiers du XIXe siècle puis des rationalistes et des scientistes[34]), de renouer avec ce qui rappelle l'âge

30 Alain Lottin, *art. cit.,* document 2.

31 Jean Delumeau, *Rassurer et protéger,* Paris, Fayard, 1989, p. 55.

32 Jeanne Ferté, *op. ~il.,* p. 242 ; Dominique Julia, *art. cit.,* p. 207.

33 Gérard Cholvy, Yves-Marie Hilaire, *op. cil.,* T. 1, pp. 161-162 (Roch) ; G. Millour, *Les saints guérisseurs et protecteurs du bétail en Bretagne,* Paris, Librairie celtique, 1946, pp. 36, 66-68. De même, sont organisées des bénédictions de la mer à partir des années 1820, alors qu'elles étaient rares au XVIIIe siècle et jamais évoquées par les rituels. Elles prennent de l'ampleur dans la seconde moitié du XIXe siècle, en Bretagne et sur les côtes de la Manche : Alain Cabantous, *Le ciel dans la mer, christianisme et civilisation maritime XVI"-XlX siècle,* Paris, Fayard, 1990, pp. 134-136.

34 Paul Parfait, *Le dossier des pèlerinages,* Paris, Les libraires, 1877, pp. 146-147.

d'or du christianisme, placé au Moyen Age, et avec la foi des ruraux, jugée la plus vraie. C'est l'adhésion à un certain romantisme et une réhabilitation de la nature, dénigrée par le clergé cartésien d'autrefois. C'est le développement de l'ultramontanisme qui véhicule une piété concrète, démonstrative, différente de la religion austère et rigide du clergé gallican et jansénisant des années 1670-1840.

Les déroulements de ces rites sont mieux connus grâce aux folkloristes mais les travaux manquent pour apprécier l'ampleur de la rupture avec les pratiques précédentes, les variations régionales ou les similitudes, les évolutions chronologiques. À Chassenon (Charentes), la dévotion à saint Jean commence près d'une fontaine, continue par une procession autour des croix du cimetière et de la place de l'église, puis autour de celle-ci et de la croix du saint. Elle se poursuit dans l'édifice par des prières devant la statue plusieurs fois touchée, par le dépôt de brins de laine de mouton, par l'offrande d'un cierge[35]. À côté de ces processions, les messes d'invocation lors de la fête du saint protecteur, avec bénédiction d'aliments donnés au retour, semblent fréquentes notamment dans les massifs voués à l'élevage. Des offices sont suivis d'une bénédiction d'animaux placés devant l'église. Dans les zones d'alpage, la bénédiction sur place des troupeaux, des prés et des chalets est une pratique commune[36].

Ainsi le contrôle clérical vise à éloigner les animaux des lieux ou des objets sacrés et à les assimiler aux autres biens de l'homme pour lesquels les rites sont aussi nombreux. Il s'agit de refouler toute tentation de lier hommes et bêtes dans une même dévotion, d'intégrer ces dernières, ces autres vivants, à la religion. À Marlevenez, en Bretagne, la formule de bénédiction des chevaux précise qu'il ne s'agit que de les sauver « corporellement »[37]. D'autre part, les cérémonies de guérison régressent peu à peu. Si des rituels les prévoient (Belley, 1834; Lyon, 1875 ...), si les exemples ne sont pas rares comme dans le diocèse de Nantes sous le Second Empire ou lors de la crise du phylloxéra, leur fréquence semble diminuer et les rituels sont discrets dans le pre-

35 Marc Leproux, *Dévotions et saints guérisseurs (sontributions au folklore charentais),* Paris, P.U.F., 1957, pp. 135-136, 169.

36 Pierre Charrié, *Le folklore du Haut-Vivarais,* F.E.R.N., 1968, pp. 116-117; Roger Devos et Charles Joisten, *Mœurs et coutumes de la Savoie du Nord au XIX' siècle. L'enquête de Mgr Rendu,* Chambéry, Mémoires et documents de l'Académie salésienne, 1978, pp. 80 et s.

37 G. Millour, *op. cit.,* p. 57. Ce contrôle n'empêche pas le maintien de prières et de crucifix dans les étables: Arnold Van Gennep, *Manuel defolklore contemporain,* Paris, Picard, 1937, T. **1,** liv. 5,~p.2440.

mier tiers du XX[e] siècle[38]. Sans doute l'arrivée des vétérinaires et le souci d'un clergé instruit de ne pas décrédibiliser les rites expliquent cette sage prudence, confortée par la régression des épidémies et la conversion des populations à des mesures plus efficaces (hygiène, traitement médical) au tournant du XX[e] siècle. Il reste que le XIX[e] siècle connaît l'apogée des rites de préservation qui constituent la réponse la plus fréquente à l'essor de l'élevage, car la plus demandée et en adéquation avec le sacerdoce.

Les leçons des clercs physiocrates

Cependant le finalisme déployé au XVIII" siècle incite des abbés à ne pas se contenter des bénédictions, à vouloir contribuer au progrès agricole, à l'amélioration de l'élevage et à l'instruction des ruraux. Don de Dieu, l'élevage doit être amélioré pour qu'il profite aux hommes. Les plus connus de ces abbés physiocrates sont auteurs de traités présentant leurs recherches et les bonnes méthodes agronomiques, qu'on peut aisément repérer par les recensements bibliographiques. Tel est le cas de Pierre-Augustin Boissier de Sauvages qui publie les *Mémoires sur l'éducation des vers à soie* en 1763[39], réédité sous un nouveau titre *(L'art d'élever les vers à soie)* en 1788 et 1881. Ayant multiplié les visites auprès des éleveurs et les expériences personnelles, il expose les causes des diverses maladies et les meilleurs procédés pour accélérer l'élevage. Claude Carlier publie les *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes espèces de bêtes à laine* (1762) et *l'Instruction sur la manière d'élever et de perfectionner la bonne espèce des bêtes à laines de Flandre* (1763)40 afin de favoriser la production française d'une laine de bonne qualité, l'amélioration du cheptel ovin, par acclimatation de races étrangères (mérinos) ou sélection de races locales, focalisant l'attention des élites intéressées à la rénovation de l'élevage. Carlier conseille l'élevage du mouton des Flandres, la création d'écoles de bergers, le parcage des bêtes en plein champ, l'aération des bergeries pour éviter les diverses maladies. Chargé par le gouvernement d'une enquête sur la situation du cheptel ovin de France, il rédige le *Traité des bêtes à laine ou méthode d'élever et de gouverner les troupeaux (1770)41,* qui établit un inventaire régional et un classement des races ovines, qui suggère

38 Marcel Launay, *Le diocèse de Nantes sous le Ier Empire,* Nantes, C.I.D., 1982, T. 2, p. 596 ; *L'Ami du clergé,* 6 février 1902. En revanche, le rituel de Rodez (1929) ne prévoit pas de tels rites. "

39 Nîmes, Gaude, 1763 ; Avignon, Niel, 1788; Lyon, Bourgeon, 1881.

40 Paris, Guillyn, 1762 et 1763.

41 Paris, Vallat la Chapelle, 1770.

d'améliorer la qualité des laines par la sélection des meilleures races locales et la généralisation du parcage, qui propose de développer la production de viande. De son côté, François Rozier publie un *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire* (1781-1796)42, qui constitue une somme des connaissances de l'époque et qui aborde maintes fois la question de l'élevage.

L'exemple le plus important est celui de Henri-Alexandre Tessier, auteur d'une *Encyclopédie méthodique, Agriculture* (1787-1816)43, un temps directeur de la bergerie de Rambouillet, fondée en 1785 pour développer l'acclimatation, le croisement, la sélection des races (il sait convaincre le Comité de salut public de le laisser poursuivre les expériences d'acclimatation de moutons mérinos importés d'Espagne), membre de la Société royale et centrale d'agriculture sous la Restauration, éditeur des *Annales de l'agriculture française* de l'an VI à 1837. Alliant expériences et réflexions, **il** multiplie les projets[44] et publie, de **l'Ancien** Régime à la Restauration, quantité d'ouvrages, de plaquettes, de comptes rendus à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut, de rapports à la Société royale et centrale d'agriculture (sa liste des travaux représente sept pages du catalogue imprimé de la Bibliothèque nationale) concernant l'importation, l'élevage, la vente de moutons mérinos[45] ou de chèvres du Tibet et du Cachemire[46], les maladies des chevaux ou des ovins[47], les expériences de médecine vétérinaire [48].

Ces travaux font autorité au XVIIIe siècle, même si les applications sont limitées, et ce sont encore des références incontournables pour les historiens de

42 Paris, Hôtel Serpente.

43 Paris, Panckoucke puis Agasse. L'ouvrage est écrit en collaboration avec Thouin, Bosc, Fougeroux de Bondaroy.

44 *Plan des expériences et recherches à faire pour former le tableau raisonné de l'agriculture d'un royaume,* Rambouillet, 1787 ; *Projet de cheptel de troupeaux, en conséquence d'une demande de M le grand-chancelier de la Légion d 'honneur,* Paris, Huzard, 1809.

45 *Compte rendu:.. de l'état et de l'emploi des animaux qui sont dans les établissements nationaux de Rambouillet, de Versailles,* Paris, Baudouin, an VII ; *Instructions sur les bêtes à laine,* Paris, Huzard, 1811 ; *Faits et observations sur la question de l'exportation des mérinos et de leur laine,* Paris, Huzard, 1814.

46 *Mémoire sur l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire,* Paris, Huzard, 1819.

47 *~Instruction sommaire sur la maladie des bêtes à laine, appelée pourriture,* Paris, Huzard, 1817.

48 *Rapport ... sur le concours pour des observations de médecine vétérinaire pratique,* Paris, Huzard,1816.

l'élevage. Ces abbés participent ainsi à l'intérêt de nombreux clercs des années 1670-1840 pour la culture[49], les sciences naturelles [50], et aux préoccupations physiocratiques des agronomes et des philosophes des Lumières. D'ailleurs, ils s'intéressent aussi aux questions agricoles ou industrielles : Boissier de Sauvages publie un mémoire sur le vitriol d'Alais; Carlier étudie le tissage des laines et les propriétés de l'huile de laine; Rozier réfléchit à la culture du chanvre ou de la vigne et à la fermentation des vins ; Tessier fait de même pour la culture du tabac, de la betterave, de la pomme de terre et du coton, la composition du fourrage haché, la plantation des terrains vagues, les maladies des céréales, l'assèchement des étangs, etc. Ils collaborent activement et concrètement à l'entreprise de modernisation de l'agriculture et de la médecine vétérinaire.

Pourtant la production littéraire consacrée à l'élevage semble s'effacer au XIX[e] siècles [51], comme d'ailleurs celle concernant la zoologie. Les raisons sont multiples: disparition des abbés mondains, sans affectation bien établie, qui peuplaient les salons littéraires ou les académies du XVIIIe siècle et qui recevaient quelquefois des tâches officielles pour suppléer aux insuffisances de l'administration royale; régression du finalisme exacerbé dans le clergé et de l'ambition physiocratique dans la société, qui incitait toutes les élites à s'intéresser à la réforme de l'agriculture; constitution d'une science zootechnique complexe, prise en main par des propriétaires terriens et des techniciens laïcs, professionnels ou amateurs [52] ; aboutissement de l'action de la réforme catholique et de sa méfiance vis-à-vis de la matière, du monde animal et notamment de l'élevage (la même évolution se produit pour la chasse). L'exemple de l'abbé Tessier, qui abandonne l'état clérical à la suite de la Constitution civile du clergé, pourrait suggérer qu'un investissement trop important dans ces questions conduit aux marges voire en dehors de l'Église.

Il reste que des clercs s'intéressent à l'élevage sans publier pour autant. On trouve les traces de ces plus modestes ou obscurs dans les sociétés d'agriculture

49 Voir l'exemple du Poitou: Fabrice Vigier, *Les curés du Poitou au siècle des Lumières,* La Crêche, Geste Éditions, 1999.

50 Éric Baratay, «Zoologie et Église catholique dans la France du XVIIIe siècle (1670-1840) : une science au service de Dieu », *Revue d'histoire des sciences,* 1995,3, pp. 241-265.

51 Une seule référence dans le *Catalogue général de la librairie française:* l'abbé Smets, *Alimqttation des animaux domestiques,* Paris, Petit, 1909.

52 Voir les numéros de la revue *Ethnozootechnie : Prémisses et débuts de la sélection animale en France,* n° 63, 1999 ; *L'alimentation des animaux: aspects historiques et scientifiques,* nO 66, 2000 ; *Élevage et enseignement pratique de la zootechnie,* nO 68, 2001 ; *Éléments d'histoire des races bovines et ovines en France,* hors série n° 3, 2002.

-.-

multipliées à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Ainsi, le bureau de la Société d'agriculture pour la province d'Auvergne, créée en 1761 à Clermont juste après celles de Paris et Tours, comprend nombre d'ecclésiastiques à côté de nobles et d'avocats. Dans la première moitié du XIXe siècle, dom Antoine, abbé de la Melleray est membre de plusieurs sociétés. À la fin du même siècle, l'archevêque de Rennes est président d'honneur de la société départementale d'agriculture[53]. Les mêmes ou d'autres fréquentent les comices et les concours agricoles qui sont multipliés au milieu du XIXe siècle et qui constituent des tribunes au discours ecclésiastique. Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux de 1834 à 1882, proche du saint-simonisme du Second Empire et apôtre de la modernisation de l'industrie et de l'agriculture, va ainsi de réunion en réunion pour prôner le développement de l'apiculture, de meilleurs soins au bétail, l'abandon du joug au profit du collier d'épaule afin d'améliorer la productivité[54]. Il y aurait, à l'échelle nationale, un important travail à effectuer pour recenser les présences, analyser les motivations, étudier les actions, évaluer leurs portées. Jusqu'au Second Empire, la participation cléricale semble surtout liée à un jeu de sociabilité, l'agronomie et la zootechnie étant l'affaire des notables alors que les paysans, jugés routiniers, sont écartés. Sous la IIIe république, la nécessité affirmée par tous d'encadrer les premières initiatives d'agriculteurs instruits crée une concurrence politique et idéologique entre les notables républicains (instituteurs, agronomes ...) et les autres (grands propriétaires aristocrates ou bourgeois et clercs). S'ajoute à cela la conviction qu'il y aurait là un moyen de renouer avec des populations en voie de détachement religieux. Des clercs participent ainsi à la création des syndicats agricoles au tournant des XIXe_XXe siècles; d'autres, surtout des frères, introduisent des cours d'agriculture dans les écoles congréganistes, créent des écoles spécialisées d'agriculture, mettent en place des cours par correspondance. Tout cela a bien été montré pour la Bretagne[55] mais il faudrait multiplier les études.

53 Jean Blanchon, « Sélectionner ou remplacer la race locale: le choix difficile de la Société d'agriculture du Puy de Dôme », *Prémisses et débuts de la sélection animale en France,* n° 63 *d'Ethnozootechnie,* ,1999, p. 39 ; Marius Faugeras, « Les Trappistes de la Melleray, pionniers de l'agriculture moderne dans la première moitié du XIXe siècle », *Enquêtes et documents,* Nantes, Centre de recherches sur l'histoire de la France atlantique, 1975, T. 3, pp. 173-210; Michel Lagrée, *La bénédiction de Prométhée. Religion et technologie, XIX-XX siècle,* Paris, Fayard, 1999, p. 110.

54 *Instructions, mandements, lettres,* 1837-1861, Bordeaux, Gounouillou, t. 5, pp. 65-71, et *Bulletin de la SPA,* 1859, pp. 374-382.

55 Michel Lagrée, *op. cit.,* pp. 111-113.

Un autre facteur conduit des clercs à la question de l'élevage. Il s'agit de la protection de l'animal, un mouvement formé en dehors de l'Église (SPA en 1845) mais qui obtient quelque écho en son sein[56]. Des abbés, littérateurs, urbains, moralisateurs et non techniciens, prônent une attitude de compassion vis-à-vis des bestiaux. Ainsi l'abbé Chardon, futur vicaire général du diocèse de Clermont, publie en 1862 le premier ouvrage d'un clerc sur la protection des bêtes[57]. Les mauvais traitements sur le bétail, créé par Dieu pour l'homme, sont « de la plus révoltante injustice ». En dédommagement de leur sacrifice, ces bêtes doivent être bien nourries, logées, soignées, traitées : efforts mesurés, repos périodiques, collier ou harnais adaptés, usage limité du bâton, émouchettes protégeant des mouches et des taons. Grâce à cela, ces animaux rendront de meilleurs services. Ce discours est repris par quelques prélats. En 1857, Marie de Prilly, évêque de Châlons-sur-Marne, demande à ses desservants d'entretenir leurs paroissiens sur la pitié et le respect envers les serviteurs des hommes. Un bon traitement doit donner de meilleurs services, une pratique concrète de la justice, l'homme rendant le bien qui lui est fait, et un progrès moral, la douceur devant rejaillir sur les relations humaines[58]. Si la visée morale fait ici privilégier l'hygiène, les soins, l'alimentation, le logement sur les questions de sélection ou d'utilisation, le cardinal Donnet incarne la liaison entre les deux courants, en mêlant exigence de pitié et souci zootechnique, à l'instar de ce qui se passe à la SPA qui voit adhérer nombre de sociétés agricoles, de propriétaires terriens, de vétérinaires, etc.

L'action des clercs paysans

Dans les campagnes, le bagage scolaire du clergé et sa situation d'intermédiaire culturel entre les populations et les élites en général, l'administration en particulier, le prédisposent à intervenir ponctuellement. En 1746-1750, par exemple, alors que des épizooties déciment le bétail, l'administration royale demande aux curés de viser les certificats de santé établis par les syndics de paroisse pour les bêtes destinées à la vente[59]. Ce rôle s'efface au XIX[e] siècle, le clergé étant supplanté par les maires et les

56 Éric Pierre, *Amou; des hommes, amour des bêtes. Discours et pratiques protectrices dans la France du XIX siècle,* Thèse, Angers, 1998; Éric Baratay,L *'Église ..., op. cit.,* chapitre XV.

57 *Roi et non tyran ou* ce *que doit être l'homme dans ses relations avec les animaux,* Paris, Lecoffre, 1862. Autre exemple: l'abbé Petit, futur vicaire général du diocèse de La Rochelle, *Politesse tirée de l'écriture sainte,* La Rochelle, Rioubland, 1861, pp. 93-95.

58 *Ci;"culaire* 187, 1[er] juin 1857 ; 1. Puiseux, *Vie et lettres de Mgr de Prilly,* Châlons-sur-Mame, Martin, 1887, T. 1, pp. 431-432.

59 Bernard Plongeron, *La vie quotidienne du clergé français au XVIIr siècle,* Paris, Hachette, 1974, p. 143.

vétérinaires. Il reste que des desservants s'intéressent concrètement à l'élevage ne serait-ce que parce qu'ils le pratiquent par obligation ou nécessité. À l'époque moderne, la plupart de ces clercs sont à la tête d'une exploitation agricole du fait de l'existence de biens-fonds abandonnés par le gros décimateur ou de terres possédées par la fabrique et l'église paroissiale. De nombreux monastères vivent de l'élevage, comme celui de la Grande-Chartreuse qui entretient d'importants troupeaux de bovins, de chèvres et de moutons[60]. À l'époque contemporaine, l'élevage représente souvent un appoint aux faibles revenus accordés par le régime concordataire puis à la situation critique provoquée par la séparation de l'Église et de l'État en 1905[61]. Les thèses d'histoire locale, économique, démographique ou religieuse, à leur apogée dans les années 1950-1970, fourmillent d'exemples et l'on voit même des prêtres se faire maquignons[62].

À partir du milieu du XVIIe siècle, cette situation est jugée mal séante par une hiérarchie gagnée à la réforme catholique et qui craint un oubli du ministère. La pratique assidue de l'élevage devient l'apanage du mauvais prêtre qui s'enfouit dans les occupations terrestres et néglige les affaires du ciel. À Bagé-la-Ville (diocèse de Lyon) au milieu du XVIIe siècle, les pigeons, élevés par le vicaire dans l'église, importunent les fidèles, salissent les habits, remplissent le bénitier de plumes ou d'ordure. Ledit clerc est aussi accusé d'organiser des quêtes personnelles ou de ne pas entretenir de lampe devant le Saint Sacrement. En 1857, au Puy Malsignat (diocèse de Limoges), les habitants se plaignent de leur prêtre qui s'occupe des semailles de printemps ou des soins au bétail mais qui oublie les prières du soir et ne respecte plus le repos dominical[63]. En réaction, quelques prélats interdisent les travaux de ferme[64] la plupart exigent une modération. Le sulpicien Branchereau, supérieur du grand séminaire d'Orléans, écrit en 1874 qu'il « ne faut pas que les abords de la maison curiale présentent l'aspect

60 Pierre Goubert, *Cent mille provinciaux au XVIr siècle,* Paris, Flammarion, 1968, p. 232 ; Cyprien Boutrais, *La Grande-Chartreuse par un chartreux,* Grenoble, Côte, 1881, p. 340.

61 Christiane Marcilhacy, *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de Monseigneur Dupanloup,* 1849-1878, Paris, Plon, 1962, p. 121 ; Alphonse Haensler, *Curé de campagne,* Paris, Presses de la Renaissance, 1978, pp. 129-130.

62 Exemples: Bernard Bligny (dir.), *Histoire du diocèse de Grenoble,* Paris, Beauchesne, 1979, p. 125 ; Thérèse Schmitt, *L'organisation ecclésiastique et la pratique re/igieuse dans l'Archidiaconé d'Autun de 1650 à 1750,* s. 1.,1952, p. 129; Christiane Marcilhacy, ibid., p. 121.

63 M. Rostagnat, « Les visites pastorales de Mgr Camille de Neufville dans le diocèse de Lyon au XVIIe siècle », *Cahiers d'histoire,* 1960, pp. 266-267 ; Marcel Launay, *Le bon prêtre. Le clergé rural au XIX' siècle,* Paris, Aubier, 1986, p. 135.

64 *Statuts synodaux du diocèse d'Avignon,* Avignon, Aubanel, 1836.

d'une métairie et qu'on soit obligé, pour y pénétrer, de traverser une cour pleine de fumier »65. La crainte de la hiérarchie porte surtout sur le négoce des bêtes, considéré comme l'un des pires dévoiements de la vie cléricale, réunissant le commerce de l'argent, la vie dans le monde et le contact avec l'animal, symbolisant une double allégeance à la matière et à Mammon. Il faut séparer les clercs des laïcs afin que les premiers préservent l'excellence de leur état, mais aussi différencier le spirituel qu'ils incarnent du matériel symbolisé par l'animal. Les statuts du diocèse de Die (1698) demandent que les clercs ne hantent pas les foires et qu'ils ne ravalent pas « leurs mains sacrées jusqu'à palper et visiter ces vils animaux »66. À partir des années 1650 et jusqu'au XX^e^ siècle, la plupart des diocèses interdisent le négoce des bêtes[67] mais sans pouvoir l'éradiquer.

La pratique de l'élevage permet à des clercs d'influencer les populations. Si l'on prend le cas du XIX^e^ siècle, on connaît de nombreux exemples locaux au gré des études publiées, mais ce tableau impressionniste serait lui aussi à systématiser par le dépouillement des archives du ministère de l'Agriculture, des préfectures, des diocèses, des comices et des sociétés agricoles ou d'acclimatation, qui publient des comptes rendus d'expériences, afin de mesurer le nombre et l'importance de ces cas. À Mesquer (près de Nantes), sous le Second Empire, le desservant s'intéresse à l'amélioration de la race chevaline et conseille les paysans de la région sur les variétés à choisir et leurs utilisations. En 1906, le curé de Saint-Léonard (Gers) élève et diffuse des volailles de races « pures », c'est-à-dire sélectionnées, fabriquées selon des standards anatomiques nouveaux[68], alors peu à peu établis par quelques précurseurs : éleveurs, techniciens et donc même abbés! De son côté, le curé d'Enceville (diocèse d'Orléans) s'illustre vers 1862 dans l'acclimatation de faisans, poules d'Inde et autres oiseaux exotiques. D'autres, tel l'abbé Weber à Saint-Jean-de-Luz au début du XX^e^ siècle, propagent les principes de l'apiculture rationnelle[69]. Sélection de « races» nouvelles, acclimatation des exotiques, soins accrus, rationalisation des procédés: tous les mots d'ordre de

65 *Politesses et convenances ecclésiastiques,* Paris, Vie, 1881, p. 78.

66 *Ordonnances synodales du diocèse de Die,* Grenoble, Giroud, 1698, p. 11.

67 Statuts synodaux du Puy-en-Velay, 1666, de Noyon, 1690, d'Albi, 1763, de Lyon, 1827 et 1874, d'Angers, 1919, de Clermont-Ferrand, 1923, etc.

68 Jean-Claude Périquet, *Le grand /ivre des volailles de France, races anciennes, races disparues ou actuelles,* Paris, Rustica, 1994.

69 Sur ~es exemples: Marcel Launay, *Le bon prêtre ..., op. cit.,* p. 186 ; Pierre Pierrard, *Histoire des curés de campagne de* 1789 *à nos jours,* Paris, Plon, 1986, p. 285 ; Christiane Marcilhacy, *op. cil.,* p. 121; Paul Marchenay, *L 'homme et l'abeille,* Paris, Berger-Levrault, 1979, p. 146.

l'époque, développés par les élites et diffusés lors des comices ou des concours, sont ainsi repris et appliqués. Comme de grands propriétaires terriens, des instituteurs et des vétérinaires, des prêtres participent ainsi à la volonté des notables de secouer la «routine» des paysans et d'inculquer les principes de la nouvelle agronomie.

À côté de ces actions ponctuelles, des monastères illustrent des entreprises d'envergure bien réfléchies. Dans les années 1820, la trappe de la Meilleraye (Loire-inférieure) importe d'Angleterre (à l'instar des grands propriétaires aristocrates revenus de ce pays, comme d'ailleurs le supérieur du lieu) des bêtes, des procédés de croisement et de sélection, des modes de logement qui permettent de constituer un troupeau modèle, maintes fois primé dans les concours qui valorisent alors le modèle anglais. Ce monastère devient une exploitation modèle, visitée par les élites et les voisins, imitée dans la région. Il ouvre même une école d'agriculture en 1827. Bien d'autres trappes connaissent ensuite des succès identiques, comme à Aiguebelle, Sept-Fons, Fontgombault. À Notre-Dame des Dombes, l'assèchement des marais, pour conduire une regénération agricole et morale analogue à celle menée autrefois par ces moines médiévaux loués par Montalembert, fait adopter les procédés les plus modernes dont celui des prairies artificielles qui permet le développement d'un important élevage[70].

Cependant, l'influence n'exige pas toujours la pratique. À Ars, Jean-Marie Vianney aurait obtenu de ces ouailles qu'ils ne brutalisent ni injurient les animaux[71]. Là aussi, l'exigence morale et l'intérêt zootechnique peuvent se conjuguer sur le terrain comme le montre le père Joseph Rey, directeur à Cîteaux d'un refuge pour enfants en difficulté ou placés par les parents depuis 1846, et d'une colonie pénitentiaire pour enfants vagabonds ou délinquants depuis 1849. Il organise un enseignement théorique moderne portant sur l'analyse des terres, les amendements, les engrais, les modes de labour et d'assolement, l'horticulture, la viticulture, la gestion des troupeaux, que les enfants mettent en application en gérant l'exploitation agricole au quotidien. Le père tient à ce que les litières des animaux soient propres, les râteliers bien garnis, les bêtes nettoyées, soignées et traitées avec douceur, de manière à appliquer les préceptes prônés par la SPA. Comme elle, le père justifie cette attention par des raisons économiques et 'morales : les bêtes serviront et produiront mieux ; leur respect rendra les hommes meilleurs entre eux. Son action transforme la terre de Cîteaux en une ferme

70 Marius Faugeras, *art. cit. ;* Bernard Delpal, *Le silence des moines. Les trappistes au XIX' siècle,* Paris, Beauchesne, 1998, pp. 227-253.

71 Bernard Nodet, *Le curé d'Ars par ceux qui l'ont connu,* Paris, O.E.I.L., 1986, p. 23.

modèle, qui obtient des prix aux expositions régionales des années 1860 pour la qualité de ses produits. Ses élèves sont embauchés dans les fermes de la région et des parents placent leurs enfants en apprentissage ce qui donne à l'établissement un rôle notable dans l'évolution locale de l'agriculture et de l'élevage[72].

L'hypothèse que suggèrent ces exemples épars et les réticences de la hiérarchie envers les desservants sélectionneurs et maquignons, voire les moines trop entreprenants[73], serait une concentration délibérée des attentions sur l'hygiène, les soins, le logement, donc les aspects les moins techniques et porteurs d'une leçon morale sous-jacente, ainsi que sur les petites espèces pour les élevages personnels afin de ne pas encombrer l'espace, le temps et l'esprit. D'où, peut-être, le succès de l'apiculture consacrée à des abeilles jugées, dans la symbolique chrétienne, pures, chastes, recueillies dans le travail commun, obéissantes, figures idéales des religieux, symboles de l'âme et de la résurrection, productrices d'une cire utilisée pour le culte[74]. Il reste que ces clercs agissent ainsi comme des intermédiaires culturels, diffusant auprès des populations des techniques et des attitudes définies par les élites, un rôle déjà tenu dans d'autres domaines, tels que l'éducation ou l'hygiène, et qui répond au souhait autrefois formulé par Voltaire lorsqu'il voulait, en adepte d'une religion vouée au bien de l'humanité, que le bon curé de campagne conseille ses ouailles sur les techniques agricoles [75].

Abandon d'un rôle, maintien d'un but

Le soutien direct à l'essor de l'élevage s'efface au XX^e^ siècle à commencer par les bénédictions qui régressent dès l'entre-deux-guerres[76], connaissent un sursaut à l'époque de Vichy dans le contexte idéologique du retour à la terre et à la civilisation

72 Éric Baratay, *Le père Joseph Rey et l'enfance défavorisée. Une expérience d'insertion au XIX' siècle,* Paris, Beauchesne, 1996, pp. 139-140.

73 Marius Faugeras, *Le diocèse de Nantes sous la monarchie censitaire,* Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1964, pp. 300-303.

74 Robert Delort, *op. cit.,* pp. 187-214 ; Albert Llorca, «Les servantes du Seigneur, l'abeille et ses œuvres », *Terrain,* avril 1988, pp. 23-36 ; Xosé Ramon, *Symboles animaux,* Paris, Desclée de Brouwer, 1996, pp. 11-15.

75 *Dictionnaire philosophique,* dans œuvres *complètes,* Paris, 1786, T. 39, p. 215, article « Curé de campagne ».

76 Arnold Van Gennep, *op. cit.,* T. 1, L. 5, p. 2445.

paysanne[77], puis s'étiolent dans les vingt années d'après guerre[78] à l'instar des autres bénédictions: de la mer, des cultures, des maisons, etc. Toutefois quelques rites persistent, modifiés (à Carnac, les bêtes ne participent plus au pardon depuis les années 1960) ou maintenus. À Estaing (Rouergue), le pèlerinage de Saint Fleuret reste vivace au début des années 1980 en jouant un rôle de ciment culturel, de maintien des traditions, de réconfort psychologique pour des éleveurs confrontés aux difficultés de la modernité. Ils font bénir du pain et du sel, puisent de l'eau à la fontaine, demandent des messes pour leurs bêtes[79]. Des célébrations sont aussi restaurées dans la décennie 1980, telle pardon de Saint-Eloi-en-Sizun où les chevaux du parc naturel d'Armorique et de centres équestres voisins remplacent les animaux de traits disparus, mais leur aspect folklorique les destine surtout aux touristes et à l'évocation d'un passé révolu. Les causes de ce déclin sont multiples : raréfaction des grandes épidémies à la fin du XIX^{e} siècle, développement de la médecine vétérinaire et de la zootechnie, perte de confiance de populations mieux instruites, interdiction des processions par des municipalités anticléricales, croissance de la circulation automobile, remplacement des bêtes de traits par les tracteurs, enfermement des troupeaux dans les ateliers industriels. Elles sont renforcées par la volonté des clercs de ne pas compromettre l'Église avec des rites à l'efficacité douteuse puis, après 1945, par l'hostilité déclarée d'une majorité d'entre-eux envers le culte des saints et les pratiques populaires qui l'entourent.

L'investissement dans la zootechnie disparaît aussi dans les années 1930-1950 du fait de la technicité croissante de celle-ci, de sa prise en main par des professions spécialisées (vétérinaires et zootechniciens) qui remplacent les anciens intermédiaires culturels (maires, curés, instituteurs) mais aussi de l'évolution sociologique et géographique du clergé, d'origine plus urbaine et de moins en moins centré sur les campagnes, ainsi que d'une transformation de ses représentations. L'époque est celle d'une prise de conscience aiguë de la déchristianisation et d'une détermination à réagir. Mais la volonté croissante d'investir le monde profane, de se réconcilier avec ses valeurs, de s'attaquer à ses questions sociales, notamment au problème ouvrier, pour le rechristianiser conduit à faire table rase du passé. Pour les clercs les plus en pointe de

77 Voir l'abbé F. Maruel, *La prière aux champs,* Lyon, Éditions de la J.A.C., 1942, et des exemples de restauration en Bretagne dans G. Millour, *op. cit.,* p. 37 et Jean Delumeau (dir.), *Histoire du diocèse de Rennes,* Paris, Beauchesne, 1979, p. 271.

78 Joseph Stany Gauthier, *Les saints bretons,* s. l., 1953, p. 6, 10 ; Roger Devos, Charles Joisten, *op. dit.,* p. 30 ; Arnold Van Gennep, *op.* cil., T. 1, L. 5, p. 2410; Pierre Charrié, *Le folklore du Bas-Vivarais,* Paris, Guénégaud, s. d., p. 97.

79 Anne-Marie Brisebarre, « Le recours à saint Fleuret guérisseur des bestiaux », *Revue du Rouergue,* été 1987, pp. 127-140.

l'époque, les Godin, Suhard, Chenu, etc., l'investissement de la société suppose l'abandon d'une pastorale (la paroisse, les œuvres, les processions ...), d'une manière de vivre (la soutane, la cure, le jardin ...), d'une mentalité (la distanciation vis-à-vis du fidèle) jugées dépassées et sclérosantes[80].

Les témoignages montrent que cette conception émerge chez quelques précurseurs des années 1920-1930 avant de s'affirmer après la guerre puis de s'imposer avec Vatican II, et qu'elle génère un désintérêt pour la nature, les campagnes, l'élevage, considérés comme le signe d'un attachement obsolète pour un monde rural en voie de disparition, comme le symbole d'une faillite de la mission cléricale, une opinion rappelant celle du temps de la réforme catholique. Curé de Mortagne de 1927 à 1930, l'abbé Haensler déplore que ses confrères passent une partie de leur temps à élever des vaches, des cochons, des abeilles, alors qu'il anime la paroisse, organise des séances de cinéma. À la même époque, l'abbé Rodhain, aumônier d'un groupe de jocistes, visite périodiquement le curé de la paroisse qui accueille leurs réunions. Mais celui-ci se désintéresse de la Jeunesse ouvrière catholique, préférant parler de ses moutons et de ses bois. «N'oubliez pas, Monsieur le curé, que vous êtes aussi curé ! » lui dit chaque fois l'abbé. En 1926, l'abbé Godin piaffe d'impatience:

> « Ce que je veux, c'est un ministère actif, non pas de deux heures par jour, le dimanche excepté, mais de douze heures. Je veux m'occuper des âmes, rien que des âmes, directement ou indirectement. Serai-je prêtre pour cultiver un jardin, soigner des abeilles? »[81]

Aux âmes à rechristianiser, unique souci des clercs cherchant à renouveler les pratiques ecclésiales, s'opposent les veaux, vaches, cochons de prêtres jugés routiniers et peu soucieux de leurs obligations, ce qui est faire fi de l'écho qu'ils pouvaient obtenir auprès des ruraux et oublier qu'il s'agissait d'une autre forme d'investissement du monde profane. Il reste que tous ces facteurs entraînent la quasi disparition des prêtres paysans (seules les communautés religieuses, comme celle de Cîteaux, maintiennent l'élevage) et l'abandon de leur rôle d'intermédiaire culturel.

Cependant la portée de cette évolution est à nuancer car, à partir de la fin du XIX^e^ siècle, l'Action catholique de la jeunesse française recrute abondamment dans le milieu rural (50% de ses membres sont agriculteurs en 1920), un succès qui conduit à fonder la Jeunesse agricole catholique en 1929 puis le Mouvement rural de la jeunesse

80 Émile Poulat, *Naissance des prêtres ouvriers,* Paris, Casterman, 1965, p. 57 ; Robert Wattebled, *Stratégies catholiques en monde ouvrier dans la France d'après-guerre,* Paris, Éditions Ouvrières, 1990, pp. 96, 101-102.

81 Alphonse Haensler, *op. cit.,* p. 130; Jean Colson, Charles Klein, *Jean Rodhain, prêtre (1900-*1977), Paris, S.O.S., 1981, p. 82 ; Godin cité par Émile Poulat, *ibid.,* p. 53.

chrétienne. Moins étudiés que la J.O.C., ces mouvements ont surtout été abordés par leurs aspects organisationnel, religieux, éducatif2, mais il y aurait à travailler sur leurs incidences en matière d'agriculture et d'élevage. Encadrée par des aumôniers, la J.A.C. façonne plusieurs générations d'agriculteurs militants dont les témoignages[83] révèlent une conception optimiste du progrès, de la technique et de la maîtrise de la nature analogue à celle développée par le clergé et nettement teilhardienne : «Le nouveau type de paysan, qui naîtra à cette civilisation nouvelle, sera plus homme et plus divin que ses devanciers» déclare une feuille de liaison en 1948 tandis que, dans un stage jaciste de 1960, il est affirmé que « Le progrès est une marche en avant de la création « ...) [et] la création a été faite pour l'homme. »[84] Ces militants participent activement, notamment par l'intermédiaire des syndicats agricoles dont ils forment souvent les cadres, à la transformation de l'élevage après 1945 (hors sol, en batterie, en des « ateliers» industrialisés, mécanisés, avec testage des performances et concentration sur les « races» productives). La corrélation entre l'implantation de la J.A.C. et cette évolution a bien été montrée pour la Bretagne qui se convertit à l'élevage industriel dans les années 1950-1960[85]. Elle semble tout aussi nette dans la Haute-Loire, le Gers, le Tarn, etc[86]. Là se trouve un effet important de l'action cléricale même s'il est indirect. Il reste à multiplier les études pour bien l'éclairer et l'évaluer de près.

***

82 Étienne Fauvet, *La stratégie éducative de la J.A.C et du MR.JC dans l'Ain,* 1937-1979 : *d'une expérience initiatoire à une « éducation totale »*, Thèse, Lyon 2, 1983, édition partielle: Bourg-en-Bresse, Voix de l'Ain, 1985 ; *70 ans de jeunesse: Jeunesse agricole catholique, Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, 1929-2000,* Paris, Éditions de la MRJC, 2000 ; *JAC-MRJC: origines et mutation,* Lyon, Chroniques sociales, 1996.

83 Madeleine et François Colson, Henri Nallet (éd.), *René Colson,* 1913-1951, *un paysan face à l'avenir rural, la J.A.C et la modernisation de l'agriculture,* Paris, Épi, 1976 ; Michel Jeannerod-Pinard, *Le reste viendra par surcroît: le combat d'une génération de militants paysans,* Fontain, Simon, 1999.

84 *Travaux de l'action populaire,* avril 1948, cité par Michel Lagrée, *op. cit.,* p. 117 : cité par Marie-Josèphe Durupt, *Les Mouvements d'action catholique, facteurs d'évolution du monde rural,* thèse, FNSP, 1963, p. 292, version publiée: Hachette, 1973.

85 *JAC et modernisation de l'agriculture de l'ouest,* Paris, INRA, 1980 ; Robert Fort, *Ils ont révolutionné le monde rural: l'aventure de la JAC en Bretagne: 1930-1970,* Brest, Éditions «Le Télégramme », 2001.

86 *Haute-Loire,* Paris, Bonneton, 2001, p. 62 ; *La Jeunesse agricole catholique dans le Gers: 1930::1960, historique, témoignages,* Auch, Édi Service, 1998 ; Jean-Marie Barthe, *Les premiers jacistes du Tarn, 1930-1945,* Albi, Coopérative du Sud-Ouest, 1994. Voir Michel Boulet (dir.), *Les enjeux de laformation des acteurs de l'agriculture, 1760-1945,* Dijon, Éducagri, 2000.

Ainsi le clergé a fourni l'un des discours majeurs de justification des transformations de l'élevage, apporté son soutien, son exemple et ses conseils en fonction de ses propres lectures ou stratégies, et joué un rôle important. Élargissons maintenant le propos. L'action profane du clergé est trop délaissée par les historiens du religieux, peu attirés par ses répercussions sociales, quotidiennes, concrètes ou intellectuelles. Pourtant, nombreux sont les domaines à étudier comme Michel Lagrée l'a montré pour les techniques et Gérard Cholvy pour les activités des patronages et des mouvements de jeunesse[87]. Rien que pour l'époque contemporaine, il y aurait les transformations agricoles, la diffusion des procédés industriels (par exemple par les colonies, les refuges et les orphelinats du XIX[e] siècle), l'adoption de mode de déplacement (bicyclette, automobile), l'évolution des manières de vivre (hygiène, alimentation, soins, logement...), l'introduction de modes de communication ou de loisirs (cinéma, radio, télévision, jeux et sports), etc. Nombre de questions intellectuelles sont aussi concernées, notamment en matière de sciences comme la zoologie[88], la géologie, la paléontologie où les écrits d'un Teilhard de Chardin ont, consciemment ou non, influencé Yves Coppens et ses scénarios de l'hominisation[89]. Il ne s'agit pas d'étudier l'organisation, l'intensité, la répercussion religieuses d'un aspect, comme cela a été bien fait pour l'éducation, les patronages, le scoutisme, etc.[90], mais le rôle concret, d'impulsion ou de frein, du clergé, ses choix, ses raisons, ses stratégies. Autrement dit, par exemple, quel sport et pourquoi ? quelle technique industrielle, pourquoi et quels effets? Ces aspects ne sont souvent qu'effleurés par les historiens du religieux, qui ne saisissent pas toujours l'importance d'une action, et par les autres qui ne décèlent pas toujours la stratégie déployée. Pour l'heure, ce beau territoire est surtout défriché par les historiens des techniques, des sciences, du sport[91], alors qu'il y a là un bon moyen d'élargir et de renouveler l'histoire religieuse. Terminons par une anecdote qui aurait plu au regretté Michel Lagrée : à Chaussan, dans les monts du Lyonnais, le curé fut le premier à posséder une télévision au milieu

87 Michel Lagrée, *op. cit. ;* Gérard Cholvy, Yvon Tranvouez (éd.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques* (1898-1998), Brest, Université de Bretagne occidentale, 1999.

88 Éric Baratay, « Zoologie ... », *art. cit.*

89 Voir les panoramas introductifs: *Christianisme et science,* Paris, Vrin, 1989 ; *Les Églises face aux sciences,* Genève, Droz, 1991 ; Georges Minois, *L'Église et la science,* Paris, Fayard, 1991-1992 ; Louis Châtelier, *Les espaces infinis et le silence de Dieu. Science et religion, XVI*[e]*-XIX*[e] *siècle,* Paris, Aubier, 2003.

90 Exemple récent: Marie-Thérèse Chéroutre, *Le scoutisme au féminin. Les guides de France,* 1923-1998, Paris, Cerf, 2002.

91 Cela apparaît bien dans Gérard Cholvy, Yvon Tranvouez (éd.), *op. cit.*

des années 1950. Avec un sens aigu du partage, il n'organisa pas un téléclub paroissial, comme ce fut le cas ailleurs, mais il fermait ses volets aux heures d'émission, devant la foule massée à l'extérieur! Il fit ainsi un peu pour l'anticléricalisme, mais la région est un bastion de foi, et beaucoup (bien plus que les réclames) pour la diffusion locale de l'étrange lucarne92.

Éric Baratay
RESEA - UMR 5190, LARHRA
Institut d'Histoire du Christianisme
Université Jean Moulin-Lyon 3

92 Entretien avec Édouard Faure (80 ans), août 2003.